

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 2

Artikel: Y a-t-il une forme de volontariat idéale?
Autor: Meurant, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Groupes informels» et institutions traditionnelles

Y a-t-il une forme de volontariat idéale?

Par Jacques Meurant, directeur de l'Institut Henry Dunant

De puis quelques années, on assiste à une prolifération d'organismes, associations, groupements de toute nature, de toute dimension essentiellement composés de volontaires de tous âges, de toutes origines, de toutes conditions.

Outre les associations familiales, sportives, éducatives, reflets classiques de la vie de la société, on compte désormais de plus en plus de groupements désireux de modifier leur environnement social: associations de consommateurs, groupes de défense de l'environnement, groupes de voisinage, associations de défense de la qualité de la vie. On peut y ajouter des groupes spéciaux de personnes ayant connu des vicissitudes ou des détresses et qui s'unissent pour aider ceux qui en sont atteints (groupes de handicapés, d'anciens toxicomanes, etc.).

La participation dans son contexte social et humain

Comment peut-on expliquer ce phénomène? La première constatation est que ces groupements fort divers dans leurs structures, leur composition et leurs moyens présentent des objectifs communs: des individus s'unissent pour se défendre contre des obstacles, des lacunes, des abus, pour changer le milieu et les conditions ambiantes, ils se regroupent pour résoudre leurs problèmes eux-mêmes ou ceux de plus défavorisés qu'eux.

A tous les niveaux existe un courant qui procède de la volonté de participer à la vie collective et de tendre à un meilleur partage de l'initiative, de la responsabilité, de la création, de l'innovation. «Les gens cherchent à s'aider eux-

mêmes, en essayant de changer leur vie»¹.

Ces associations, parfois qualifiées de «groupes informels», connaissent incontestablement un essor grandissant; on leur reconnaît une fonction innovatrice dans la mesure où elles proposent et essaient de nouveaux moyens d'aborder les problèmes sociaux; elles ont aussi le mérite de se concentrer sur des objectifs limités mais précis. De plus, le regroupement des individus pour réaliser une action conjointe favorise l'information mutuelle, la confrontation des idées et des modes d'agir et par là procure un sentiment de force et de sécurité propre au groupe.

«Groupes informels» et institutions traditionnelles

A la lumière de ces tendances et de ces arguments, certains affirment que le volontariat de l'avenir appartient à ces «groupes informels» qui répondent mieux au besoin des individus de se faire eux-mêmes en façonnant le monde dans lequel ils vivent. La participation spontanée, «sauvage» de l'individu aux phénomènes de société sonne-t-elle le glas des institutions volontaires traditionnelles auxquelles on reproche l'institutionnalisation, la professionnalisation et la bureaucratisation? L'un des principaux griefs qu'adressent certains experts au service volontaire institutionnalisé n'est-il pas l'absence d'une véritable finalité altruiste, la perte de vue progressive des besoins réels de la communauté? Les membres de ces institutions ne seraient-ils donc plus que des pions, utiles certes, mais coupés des réalités et de ceux qu'ils ont mission d'aider?

La réponse n'est pas simple! Mais avant tout il convient de raison garder. Tout d'abord, le volontariat traditionnel, structuré, aux activités pluri-formes reste solidement implanté et garde de nombreux adeptes; il continue à se mani-

fester au niveau individuel ou au plan associatif, en incitant des individus et des groupes à se joindre et à s'identifier aux organismes publics, aux organisations volontaires structurées et expérimentées, dotées de volontaires et de professionnels salariés. Ces volontaires veulent apporter une aide concrète répondant à des besoins et un peu de chaleur humaine. En même temps, s'intégrer à la vie d'un organisme structuré c'est trouver des possibilités de satisfaire ses propres intérêts tout en acquérant par exemple une formation ou en développant ses capacités. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de surcroît auxiliaires des pouvoirs publics, sont l'illustration particulièrement probante de ce volontariat traditionnel.

Ensuite, ces associations informelles ne sont pas sans

pération» par des personnes extérieures, par des partis politiques, etc., à l'incohérence ou à la dispersion des efforts.

Or, l'évolution de nos sociétés montre clairement que si des associations volontaires veulent continuer à vivre et à développer leur action, elles doivent avoir recours à des professionnels salariés, se doter d'une structure administrative, quitte à voir se modifier le style de travail de l'association dans la mesure où elle accentuera la technicité et la spécialisation.

Enfin, prendre résolument le parti de ces groupes informels n'est-ce pas prendre le risque d'opposer le service volontaire à l'Etat, les bénévoles aux salariés, de servir l'alibi dispensant l'Etat de ses responsabilités, n'est-ce pas enfermer l'action de participation dans un volontariat militant, contestataire? N'est-ce pas réduire, dans certains cas, le service volontaire à l'assouvissement d'intérêts personnels?

En vérité, nous sommes les témoins d'une évolution du service volontaire qui, en raison de la diversification des motivations et des centres d'intérêt, de son extension à



Les membres de ces institutions ne seraient-ils plus que des pions, utiles certes, mais coupés des réalités?

présenter des lacunes: la plupart d'entre elles sont «inversées», elles n'offrent pas toujours des garanties de continuité et l'absence d'infrastructure peut les empêcher de faire face efficacement aux conflits de pouvoir au sein du groupe, à la «récu-

tutes les couches de la société, se manifeste sous les formes les plus diverses, les plus changeantes. Opter pour une forme particulière de volontariat, c'est méconnaître son caractère évolutif, c'est s'emfermer dans un dilemme.

(Suite page 30)

¹ Contray Anne-Françoise, Gisel Jean-Marie, Laplace Brigitte, Rogg Carla, «Le bénévolat, laboratoire de nos libertés», Annales du Centre de Recherche sociale, Institut d'Etudes sociales, Genève, no 7, avril 1979, p. 72.

COMMENTAIRE

Le véritable problème se trouve ailleurs et commande de s'interroger sur la nature de la participation du citoyen.

Apprendre à participer?

Quelle que soit la forme qu'il revêt, le volontariat moderne implique une plus large ouverture sur la communauté, un engagement de la personne consciente de ses responsabilités envers la société, avide de participer avec les autres membres de la communauté à la solution de ces problèmes; ce qui modifie profondément la relation entre le volontaire et les membres de la communauté: «Aider les autres à s'aider eux-mêmes devient le moteur de l'action du volontaire qui n'agit plus pour les personnes mais qui travaille avec ces personnes afin d'innover ensemble»². Telle est la leçon bénéfique que certains «groupes informels» ont apportée en réaction contre une approche trop unilatérale de l'assistance et contre des structures trop rigides.

En fait, la problématique du service volontaire moderne conçu comme participation libre au développement de services communautaires et à l'épanouissement de l'individu entraîne une révision profonde des motivations, la mise en place de systèmes de consultation entre tous les agents concernés d'une même institution, volontaires et professionnels salariés, quant aux objectifs poursuivis et aux modes de réalisation; elle suppose une adaptation des structures organisationnelles des agences et groupes volontaires, des modes de recrutement et de formation ainsi qu'une coordination entre eux.

La plupart des Sociétés nationales de la Croix-Rouge sont conscientes de ces problèmes; elles ont compris que l'un des grands défis pour l'avenir sera l'adaptation, dans ses principes et dans ses mé-

thodes, aux concepts de participation et d'intégration, de concertation et d'interdépendance, condition nécessaire pour que le service volontaire de la Croix-Rouge développe encore davantage son rôle de pionnier, d'auxiliaire et de médiateur, pour être à l'avant-garde et innover.

Les Sociétés nationales devront aussi tenir compte que l'action humanitaire, notamment en faveur des réfugiés, des migrants, des victimes de catastrophes naturelles, des «marginaux», tend à se diversifier toujours davantage non

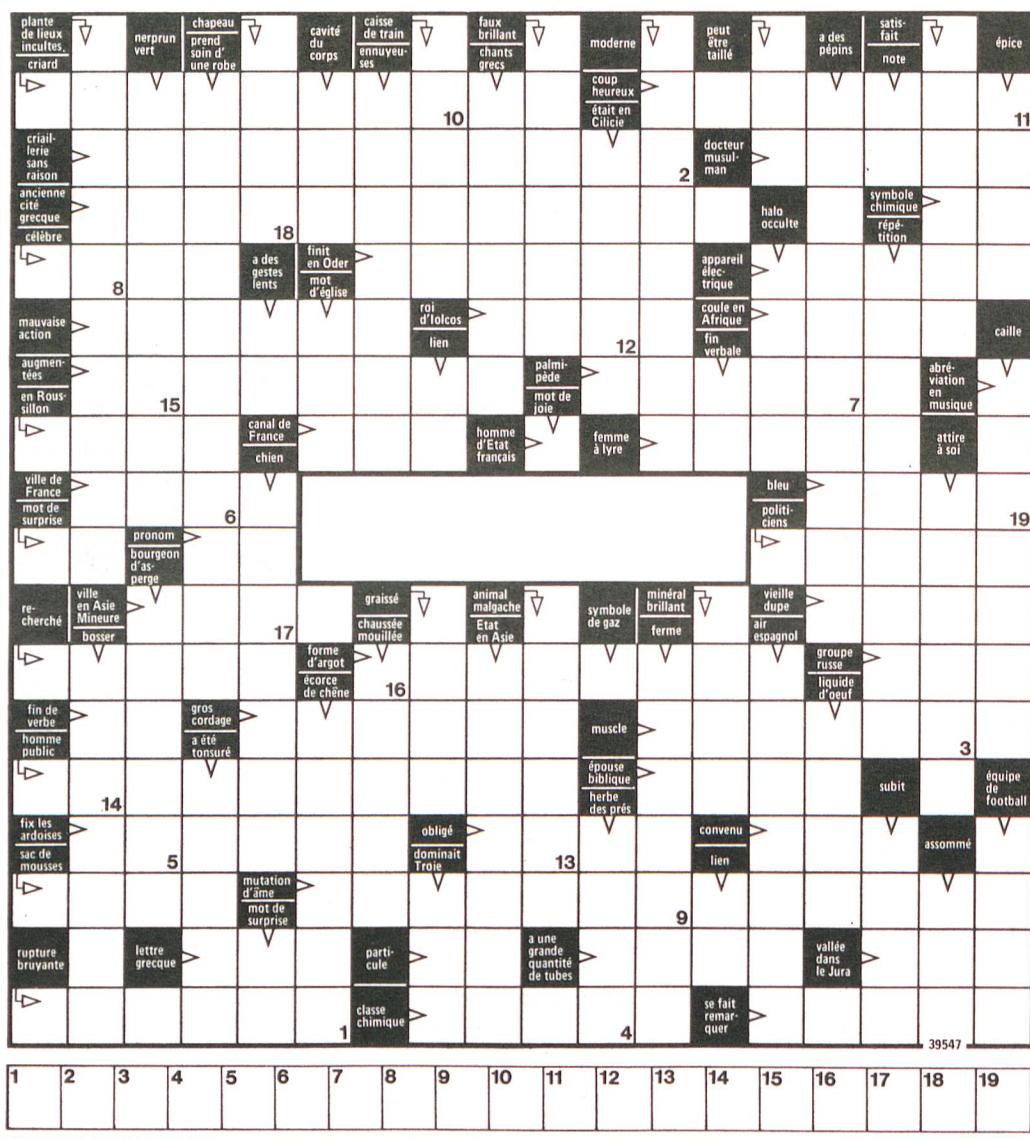
moins que le nombre des acteurs gouvernementaux et privés. Il est par conséquent important de persévérer dans l'effort d'intégration de ces divers mouvements qui encourage la création de nouvelles communautés d'intérêts tout en aménageant les risques de compétition ou de rivalité susceptibles d'affecter les partenaires en présence.

Une récente enquête nous a bien montré³ qu'il existe dans de nombreux pays des relations structurées et permanentes entre la Croix-Rouge et les autres agences volon-

taires. Très souvent, la Croix-Rouge joue à l'échelon national un rôle coordonnateur et moteur. Et, incontestablement, elle peut davantage se valoriser auprès de l'opinion publique en jouant ce rôle que lui confèrent son expérience et ses compétences. Et les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance qui guident son action sont à cet égard des atouts majeurs, de même que ceux de la participation et du pluralisme que son rôle «d'intercession civique» lui impose de diffuser. □

MOTS CROISÉS

Solution dans le prochain numéro



² Espinoza Vergara Mario, *Teoría y práctica del servicio voluntario*, Asociación demográfica costarricense, Ministerio de Cultura, Juventud y Deporte, San José, Costa Rica, 1977, pp. 15 et s.

³ Voir à ce sujet Meurant Jacques, *Le service volontaire de la Croix-Rouge dans la société d'aujourd'hui*, Institut Henry Dunant, Genève, 1984. Cette étude, qui traite des divers aspects du service volontaire de la Croix-Rouge, a été réalisée sur la base d'une consultation générale à laquelle ont répondu 61 Sociétés nationales.